



Vie communale Projet de Ville Commerce Mobilité Sécurité Environnement Urbanisme Travaux Propreté Emploi Logement Quartier Sports Jeunesse Social Culture
 Enseignement Tourismecivil International Finances

Communiqué Conseil du 29/04/2013



Conseil communal de la Ville de Liège du lundi 29 avril 2013

Ce lundi 29 avril 2013, le Conseil communal de la Ville de Liège, réuni à l'Hôtel de Ville, est amené à se prononcer sur les dossiers suivants :

- Charte pour l'Egalité
- Liège, Ville sportive
- Cérémonies d'hommage à M. Jean-Maurice DEHOUSSE et M. Jean DEFRAIGNE
- La Grande Fête du Commerce
- Convention entre la Ville et les galeries commerciales en vue d'y réaliser des activités temporaires
- Festival « Jazz à Liège » les 3 et 4 mai 2013
- Les Epicuriales de Liège du 16 au 20 mai 2013
- La Ville de Liège s'investit dans la sauvegarde des abeilles et de la biodiversité à travers le Plan Maya
- Xhovémont des arts : une école ouverte sur l'art et la ville

Charte pour l'Egalité

Le Collège propose au Conseil de ratifier la Charte de l'Egalité des Chances développée par la Ministre wallonne de l'Egalité des Chances. Ce texte sera ratifié officiellement à Namur le 3 mai prochain lors du colloque de présentation du projet.

Cet engagement démontre la volonté du Collège de poursuivre ses actions en la matière puisque depuis de nombreuses années déjà, la Ville de Liège s'inscrit dans cette dynamique de promotion de l'égalité et de réduction des discriminations sur base du sexe, de l'origine ethnique, du handicap,...

Dès 2004, une Commission communale consultative « Femmes et Ville » a été instaurée, suite à la démarche participative mise sur pied par le Collège dans l'élaboration du Projet de Ville en 2003.

Dans le cadre de la réactualisation de ce Projet de Ville en 2007, le Collège a souhaité exprimer l'idée forte de l'égalité des chances par l'énoncé d'un objectif stratégique, celui qui vise à «faire reculer la pauvreté, les inégalités et les discriminations». Plus fort qu'un thème, il s'agit bien de faire de l'égalité un objectif transversal.

En 2007 toujours, la Ville de Liège a obtenu du Gouvernement fédéral le label Egalité Diversité. Dans la foulée, un Fonctionnaire Egalité a été désigné au sein de l'Administration, auprès de la Cellule Gestion et Développement des Ressources Humaines. Un vaste programme de formations spécifiques de sensibilisation aux stéréotypes et préjugés ainsi qu'à la législation en matière de lutte contre les discriminations a été établi, dont a bénéficié les membres de la Cellule RH en priorité, mais également les membres du Collège ainsi que les Directrices et Directeurs de la Ville.

Spécifiquement, des formations ont été dispensées à l'ensemble du personnel des crèches et mini-crèches de la Ville de Liège afin de sensibiliser ce personnel aux questions de genre dans l'éducation des tout petits.

Les questions liées à l'égalité ont également conduit la Cellule RH à intégrer la féminisation des noms de fonctions dans ses courriers, circulaires, offres d'emploi, descriptions de fonction... Les descriptions de fonction intègrent également la féminisation des noms de fonctions et la logique sous-tendue par celles-ci : éviter les pièges des stéréotypes de genre dans la description de fonctions «traditionnellement» réputées masculines. A titre d'exemple, citons l'engagement d'agents féminins pour le Service propreté.

Plus fondamentalement, en termes de promotion et de statut, le travail a conduit à harmoniser progressivement au cours de la législature les situations des agents contractuels par rapport aux agents statutaires et vice et versa. La

Ville de Liège veille aussi à ce que le cadre du personnel du service public communal soit le reflet de la diversité de la population liégeoise.



Liège, ville sportive

Les infrastructures sportives :

En termes d'infrastructures sportives, le Collège a confié la gestion quotidienne du Complexe sportif de Grivegnée et des Halls Omnisports de Bressoux et d'Angleur à trois Asbl para-communales. Les droits et obligations de celles-ci sont repris dans un contrat de gestion et une convention conclus avec la Ville en contrepartie desquels ces associations reçoivent une subvention annuelle.

Dans le cadre de l'application de ces conventions, le Collège propose au Conseil le paiement des subventions suivantes :

- **L'Asbl «Sports et Loisirs»** qui gère le Complexe de Grivegnée, dont le 40e anniversaire a été fêté en septembre 2012, recevra un subside de 416.772€ destinés à couvrir les frais de personnel (9 ETP) et de fonctionnement de l'infrastructure sportive la plus imposante de la Ville de Liège. En effet, cette implantation génère un nombre important d'utilisateurs +/- 110.000 pour la piscine et 95.000 pour le hall omnisports, les terrains de football et les terrains de tennis et ce, sans tenir compte des spectateurs et des visiteurs du parc et de la plaine de jeu.
- **L'Asbl «Bressoux Sports et Culture»** qui assure la gestion du hall omnisport de Bressoux, percevra en 2013, un subside de 96.752€ destiné à couvrir les charges de personnel (1 Directeur – 5 ouvriers), les frais d'entretien et de fonctionnement de cette implantation qui permet à de nombreux liégeois de pratiquer une activité sportive régulière, la fréquentation de l'infrastructure dépassant les 100.000 entrées annuelles.
- **L'Asbl «Association culturelle et sportive d'Angleur»** emploie 8,5 ETP et gère le hall principal et une salle annexe ainsi que le hall de l'ancien Athénée d'Angleur et désormais la nouvelle petite salle des Coudriers. Sa fréquentation est comparable à celle du Hall de Bressoux, soit près de 100.000 entrées par an. Pour l'année 2013, le Collège propose au Conseil de lui accorder une subvention de 84.912€.

La couverture sportive accordée aux citoyens liégeois grâce à l'implantation de ces infrastructures de quartier garantit un accès au plus grand nombre à des activités sportives encadrées, à un coût modéré et proche de leur milieu de vie.

Liège, Ville de Jogging

Comme beaucoup de disciplines sportives, le jogging a subi des variations dans l'intérêt qu'il rencontre auprès du public et ce, depuis son premier essor dans le courant des années 70.

Aujourd'hui, son succès est retentissant grâce notamment à ses effets sur la condition physique, la qualité de vie de ses adeptes, à la convivialité qu'il suscite et à sa grande souplesse dans la pratique.

Ce sont ces paramètres qui ont amené un très grand nombre de femmes et de jeunes filles à s'intéresser à ce sport depuis quelques années, au point de représenter désormais la moitié des adeptes.

Au vu du succès rencontré et des bienfaits qu'il procure à la santé des citoyens liégeois, la Ville de Liège soutient les joggings qui se déroulent sur son territoire. Parmi ceux-ci, figurent les «15 km de Liège» qui auront lieu le 5 mai prochain, organisés à l'initiative de l'ASBL «Sport et Santé», la «Corrida des Remparts», qui aura lieu le 8 mai 2013 et les courses de la «Belle Iloise», des «10 Miles de Liège» et de la «Belle Hivernoise», qui sont développées par l'ASBL «Bellescourses».

Compte tenu de l'intervention logistique importante de la Ville en faveur de ces organisations (prêt de barrières et de matériel logistique, intervention de la Police locale, impressions de documents,...) le Collège propose au Conseil communal la conclusion d'une convention avec les deux ASBL concernées.

Parallèlement à ces interventions, la Ville de Liège, via son Service Sports, adhère au programme d'initiation au jogging «Je cours pour ma forme» développé par l'ASBL «Sport et Santé» dans plusieurs communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce programme qui rencontre un succès croissant a déjà permis à des centaines de personnes de s'initier gratuitement au jogging et ainsi d'accroître leurs capacités physiques et cardio-vasculaires grâce à des conseils judicieux prodigués dans un contexte de grande convivialité. Les modalités des interactions entre la Ville et l'ASBL «Sport et Santé» sont désormais définies dans une convention soumise au Conseil communal de ce 29 avril.

Boxe

Désireux de soutenir la pratique sportive, principalement à destination des jeunes, dans les différents quartiers de la Ville de Liège, le Collège soutient activement depuis ses débuts l'atelier de boxe développé à Droixhe par l'ASBL «5277 Police locale de Liège». Pour l'année 2013, le Collège propose au Conseil communal d'octroyer une subvention de 5.000€ à cette association.



Cérémonies d'hommage à M. Jean-Maurice DEHOUSSE et M. Jean DEFRAIGNE

La Ville de Liège ayant restauré ses fondamentaux, le Collège souhaite mettre à l'honneur des membres de l'Assemblée communale qui par leur action au profit des Liégeoises et des Liégeois et des grands dossiers qu'ils ont pu instruire ou soutenir, ont participé au rayonnement de la Cité. Ainsi, Liège a au fil des années, vu diverses personnalités politiques liégeoises mettre fin à leur carrière sans qu'un hommage ne puisse leur être rendu. Le Collège souhaite désormais assurer ces cérémonies de remerciement qui se sont ouvertes avec la mise à l'honneur de M. Jean-Pierre GRAFE le 18 février dernier. Dans le même cadre, le Collège communal a décidé de saluer la carrière de deux autres grandes personnalités liégeoises :

M. Jean-Maurice DEHOUSSE, Conseiller communal (de 1977 à 2006) et Bourgmestre (de 1995 à 1999) et de M. Jean DEFRAIGNE, Ministre d'Etat et Conseiller communal (de 1965 à 1989).

Leur engagement et leurs actions au service de la Ville ont permis de faire avancer de nombreux projets ayant contribué au rayonnement de Liège et à l'amélioration des services qui y sont rendus tant pour la qualité de vie des Liégeoises et des Liégeois qu'au profit de ses acteurs sociaux économiques ou culturels. Une soirée d'hommage leur sera consacrée le mercredi 15 mai 2013. A cette occasion, le titre de « Citoyen d'honneur » de la Ville de Liège leur sera décerné.



La Grande Fête du Commerce

Le Collège propose au Conseil l'adoption de la convention relative à l'organisation de la Grande Fête du Commerce et l'octroi d'un subside à l'asbl «Les Manifestations liégeoises». L'offre commerciale est un des atouts métropolitains majeurs de Liège. Chaque année, la « Grande Fête du Commerce » met en lumière le volet centre-ville de cette offre commerciale.

Cette année, la 8e édition de la «Grande Fête du Commerce» se déroulera sur le thème des superhéros, du jeudi 23 au dimanche 26 mai 2013. Les magasins proposeront, en plus de leurs offres habituelles, des centaines de mètres d'étalages sur les trottoirs et de nombreuses animations qui égayent le parcours et renforceront le plaisir de faire de bonnes affaires.

Après concertation avec les commerçants établis dans le périmètre, la Ville a conçu en collaboration avec l'asbl «Les Manifestations liégeoises» le programme et la promotion de cette fête, ainsi que l'organisation des espaces dans les différentes artères.



Convention entre la Ville et les galeries commerciales en vue d'y réaliser des activités temporaires

La Ville de Liège organise de plus en plus régulièrement des activités (expositions, animations, stands) destinées à sensibiliser le grand public sur des thématiques d'intérêt général dans les différentes galeries commerciales de Liège.

Une des dernières activités était la présence d'un stand «Projet de Ville» afin d'inciter la population à participer à la consultation.

La convention-type qui sera proposée au Conseil a pour objectif de formaliser ces occupations en fixant les obligations des deux parties.



Festival « Jazz à Liège » les 3 et 4 mai 2013

Depuis de nombreuses années, la Ville de Liège soutient l'organisation du Festival « Jazz à Liège ». Cette manifestation de renommée internationale a permis de poser les

jalons de la politique de redéploiement de la Cité ardente. En effet, le Festival du Jazz a participé à la renommée de la Ville, démontré sa capacité d'accueil et d'organisation et joué un rôle primordial dans la création des nombreux autres festivals qui ont vu le jour ces dernières années : Les Ardentes, Festival du Film Policier, Festival du Rire,...

Pour assurer le succès de cette 23^e édition, le Collège propose au Conseil d'accorder un subside de 7.250 € à la manifestation.

La Cité ardente, par l'organisation de tels événements d'envergure, met un point d'honneur à se positionner sur la scène culturelle internationale.

Plus d'informations : <http://www.jazzaliebe.be> 



Les Epicuriales de Liège du 16 au 20 mai 2013

Encore une fois, une vingtaine de restaurateurs et de traiteurs liégeois de renommée seront présents à l'occasion de ces 9^e Epicuriales avec l'objectif de permettre à tous un accès facile et convivial de la gastronomie. Cet événement est désormais bien installé et célèbre la bonne humeur liégeoise et l'ouverture aux saveurs du monde.

Cette année, le plus grand restaurant à ciel ouvert vous réserve quelques nouveautés :

- Une tente démo-VIP avec espace « ateliers culinaires » avec des chefs étoilés ou de réputation ;
- 4 pagodes seront déployées dans l'espace « marché des saveurs » à l'entrée (également sortie) principale du site. Elles accueilleront des maisons de bouche extérieures ainsi que des exposants qui y vendront des colis à emporter ;
- Une application smartphone ;
- Un site internet flambant neuf.

Partenaire de l'Événement, le Collège communal propose au Conseil d'octroyer une subvention de 15.000€ pour l'organisation de cette importante manifestation publique. Les bénéfices seront reversés à des oeuvres philanthropiques (choisies par les services-clubs participants, en concertation avec les représentants de la Ville).

Les Epicuriales se dérouleront dans le Parc d'Avroy du 16 au 20 mai à partir de 18h le jeudi et de midi les autres jours, jusque 1h du matin (minuit le lundi). Entrée libre.



La Ville de Liège s'investit dans la sauvegarde des abeilles et de la biodiversité à travers le Plan Maya

En Wallonie, près de 350 espèces sauvages et domestiques d'abeilles et de bourdons ont été recensées. En visitant les fleurs pour en récolter le pollen et le nectar, les abeilles et d'autres insectes butineurs (bourdons, papillons, syrphes,...) assurent la pollinisation et permettent la fécondation et la reproduction de plus de 80% des espèces végétales nécessaires à la survie de nombreuses espèces animales ainsi que de nombreuses cultures.

Un tiers de l'alimentation humaine et trois quarts des cultures en dépendent. Or, depuis quelques années, les colonies d'abeilles connaissent un effondrement sans précédent.

Le phénomène est mondial et probablement multifactoriel mais il constitue un indicateur de la perte de biodiversité.

Contre toute attente et même si cela peut paraître paradoxal, les colonies d'abeilles vivent aujourd'hui mieux en ville que dans les campagnes et on voit se multiplier depuis quelques années des ruches citadines et ce même dans les grandes villes.

Pour remédier à ce problème du déclin des insectes pollinisateurs, le gouvernement wallon a lancé en octobre 2010 le « plan Maya », dont l'objectif est, à travers l'engagement des communes participantes, de sauvegarder les populations d'abeilles.

Séduite par la démarche, la Ville de Liège est « commune Maya » depuis 2011.

Le Plan Maya à Liège se décline selon les 4 axes suivants :

1. Plantation de végétaux mellifères (qui produisent des substances récoltées par les insectes butineurs pour être transformées en miel).

En effet, pour leur survie, les abeilles ont besoin de pollen en quantité, en diversité et en qualité. Il est donc impératif de reconstituer dans nos paysages des espaces riches en plantes mellifères (arbres fruitiers, prés fleuris, haies d'arbustes indigènes...).

La Ville doit ainsi planter au moins 20% de fleurs mellifères dans les différents parterres, bacs et parcs publics.

En deux ans, la surface de prés fleuris installés par le Service des Plantations est ainsi passé de 10 ares à près de 90 ares répartis sur l'ensemble des espaces publics.

2. Soutien aux apiculteurs liégeois

Des rencontres et des contacts réguliers entre la Ville et les fédérations apicoles ont été établis et un inventaire de sites communaux pouvant accueillir leurs ruches est en cours de réalisation. De plus, le Collège proposera une ruche aux 15 premiers apiculteurs liégeois confirmés qui en feront la demande.

Toutefois, certaines conditions sont nécessaires afin de respecter les réglementations existantes en zone d'habitat et tout apiculteur confirmé à la recherche d'un terrain ou désireux de s'installer à Liège peut prendre contact avec le Service Environnement.

3. Sensibilisation des citoyens

Différentes actions à destination du grand public (enfants et adultes) sont fréquemment organisées ainsi que dans les galeries commerciales et lors de différents événements liégeois (Liège au jardin, portes ouvertes des serres de la Ville rue Merlot, Retrouvailles,...). Les écoles et comités de quartier qui le souhaitent peuvent prendre contact avec le Service Environnement afin de planifier une séance d'information et de sensibilisation.

4. Entretien des espaces verts en fauchage tardif

Cette technique consiste à n'effectuer qu'un fauchage par an notamment en bord de certaines routes sur des talus et accotements. Elle permet aux espèces herbacées et fleurs sauvages de fleurir et de produire des semences. Ce fauchage profite également aux insectes et à la petite faune. De plus, il permet d'étendre l'habitat de plusieurs espèces.

Objectifs pour 2013-2014 :

1. Adoption d'un plan de réduction de l'utilisation des pesticides sur les espaces gérés par la Ville et développement de techniques alternatives (désherbeur thermique).

2. Etablissement d'un plan de gestion différenciée des espaces verts sur la commune. Le principe est d'appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté, tenant compte de son utilisation, sa situation... A l'échelle d'une commune, la gestion différenciée permet donc de diversifier les types d'espaces verts, de favoriser la biodiversité et de réduire l'utilisation de produits chimiques.

Chaque habitant peut aussi participer à la protection des abeilles! Pour plus d'idées, rendez-vous à Liège au jardin et sa bourse aux plantes le 1er mai au Jardin Botanique et le week-end des 11 et 12 mai au week-end de la propreté et aux journées portes ouvertes des serres rue Merlot.

Pour plus de renseignements : Allô Environnement au ☎ 04/221.93.66 ou par courriel ✉ liege.environnement@liege.be



Xhovémont des arts : une école ouverte sur l'art et la ville

Une école dans la ville et la ville à l'école : telle est la philosophie du «Festival des arts de l'enfance», une première édition initiée par les écoles Xhovémont I et II et qui se déroulera, les 3 et 4 mai au sein de ces établissements.

Ecoles de quartier à dimension multiculturelle (23 nationalités y sont représentées), Xhovémont I et Xhovémont II organisent un événement qui a fédéré toutes les ressources créatives, des élèves, des enseignants et des parents attendus nombreux lors des deux journées de festivités où tous les espaces seront investis par l'art dans toutes ses formes.

C'est l'occasion pour ce groupe scolaire comptant quelque 460 élèves de s'ouvrir à la ville en présentant un travail pédagogique de longue haleine sur le thème de l'art. Depuis le début de l'année scolaire, tous explorent le mode de l'art en général : peinture, sculpture, dessin, danse, musique, théâtre, poésie et même art culinaire.

Le fruit de ce travail, de la première maternelle à la sixième primaire, se concrétise ces 3 et 4 mai par des prestations scéniques des enfants (chorale, théâtre, percussions, déclamations, illustrations de tableaux célèbres par la danse), des expositions de peinture et de sculpture disséminées en 12 sites au sein de l'école, des ateliers de modelage et de dessin, la diffusion d'un court-métrage réalisé en collaboration avec la RTBF, un expo-photo de la rencontre des enfants avec l'auteur Nicolas Ancion...

Un programme riche et varié auquel on peut encore ajouter la vente aux enchères d'un «chef d'oeuvre» réalisé par chaque classe, un concert des «Chèvres à pull», le 3 mai à 20h et un spectacle de Moustu Largo, le 4 mai à 19h. Au travers de ce florilège de créations, l'art se veut levier social et fédérateur d'énergies. Une initiative qui témoigne également qu'au-delà des exigences éducatives l'école remplit des exigences citoyennes.

Infos : « Festival des arts de l'enfance », ouvert à tous, le 3 mai dès 15h15 et le 4 mai dès 10 heures. Groupe scolaire Xhovémont I et II, rue Xhovémont 145, 4000 Liège. ☎ 04/226.81.99.

